

L'Aigoual au patrimoine mondial de l'Unesco

Le territoire des Causses et des Cévennes a été classé en juin 2011 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, comme paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Le site s'étend sur 3 000 km² du sud du Massif central aux portes de la Méditerranée (un peu plus de la moitié en Lozère, le quart dans le Gard, puis dans l'Aveyron, et une petite partie dans l'Hérault).

Le massif de l'Aigoual est un des deux massifs qui structurent les paysages classés. Depuis 1894, l'observatoire météorologique, situé à 1567 mètres, domine ce massif au sommet du Mont Aigoual.

Dans le cadre des actions de valorisation de l'inscription des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO, les élus du territoire ont souhaité signaler, par la pose de plaques, quelques sites emblématiques dans chacun des quatre départements et d'en faire un moment fort de communication.

Après la pose d'une plaque au Mas Camargue (Pont de Montvert) le 28 juin en Lozère, c'est le Mont Aigoual qui a été retenu pour le Gard. Une nouvelle plaque a donc été apposée le 3 octobre à 16h30 à l'Observatoire météorolo-

gique du Mont Aigoual, en présence de nombreux élus locaux et de représentants de l'Etat. Pour Météo-France, Frédéric Atger (DIRSE/DA) et des personnels de l'Aigoual étaient présents à cette cérémonie.

Parmi les personnalités présentes, citons :

Damien Alary, président du Conseil général du Gard, William Dumas, député du Gard, Thomas Vidal, conseiller général du Gard (Canton de Valleraugue), Martin Delord, conseiller général du Gard (canton de Trèves) et président de la Communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes-terres Solidaires, Yves Durand, maire de Valleraugue, Jean-Paul Pourquier, président du Conseil Général de Lozère, Guillaume Lambert, préfet de Lozère, Frédéric Roig, conseiller général de l'Hérault, canton du Caylar.

La plaque est fixée sur un rocher à l'ouest de l'observatoire entourée des Causses (Méjean, Sauveterre, Bégon, Noir, Iarzac, Blandas, ...) et surplombant les versants méditerranéens des Cévennes (voir photo)

Enfin, les deux autres plaques iront au Viaduc de Millau pour l'Aveyron, et au Cirque de Navacelles pour l'Hérault, tous des lieux touristiques et symboliques.

MICHEL BEAUREPAIRE, D'APRÈS L'ACTUALITÉ INTRAMET DE MARIE-HÉLÈNE PÉPIN ET LES INFORMATIONS FOURNIES PAR CHANTAL VIMPERE.

Damien Alary, président du Conseil général du Gard, dévoile la plaque avant sa pose définitive à l'extérieur, ©MF-C.Vimpere

Rocher devant recevoir la plaque commémorative.
©MF-C.Vimpere

